

MODIFICATION DE MARCHÉ n°5
au marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°16 Électricité – Courants forts – Courants faibles – Désenfumage – Système de sécurité incendie (SSI)

Entre :

Loire Forez agglomération représentée par son Président Monsieur Christophe Bazile, autorisé par délibération en date du 17/12/2024
17 Boulevard de la Préfecture
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260217-20260217_CC_D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2026

Publication : 26/02/2026

Et

DOUSSON
39 rue Gustave Delory
BP15
42964 SAINT-ETIENNE Cedex 9

Objet : Modification n°5 du marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°16 : Électricité – Courants forts – Courants faibles – Désenfumage – Système de sécurité incendie (SSI) – Marché n°LF24/018

Article 1 : Contexte

La présente modification a pour objet d'intégrer une plus-value au marché initial. Elle est passée conformément aux articles R.2194-8 et R2194-9 du code de la commande publique (modification de faible montant), l'intégralité des modifications de marché étant d'une part, inférieure aux seuils européens et d'autre part, également inférieure au taux de 15 % du montant initial du marché.

Article 2 : Modifications introduites par la modification de marché

La présente modification du marché fait suite à la demande de la maîtrise d'ouvrage de disposer de deux prises électriques dans le local ménage pour l'alimentation d'un sèche-linge et d'un lave-linge, pour un montant de 1 032,24 €HT.

Le montant du lot n°16 est ainsi modifié comme suit :

	Montant en € HT
Montant initial du marché	379 510,36
Montant de la modification de marché n°1	0,00
Montant de la modification de marché n°2	11 035,20
Montant de la modification de marché n°3	9 052,80
Montant de la modification de marché n°4	896,16
Montant du marché après modification n°4	400 494,52
Montant de la présente modification de marché n°5	1 032,24
Montant du marché après modification n°5	401 523,76
Montant total des modifications	22 016,40

Le pourcentage d'augmentation par rapport au marché initial est de 5,80 %.

Article 3 : Autres modifications

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification de marché, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à _____, le

Fait à Montbrison,

Le titulaire du marché

Pour Loire Forez agglomération

MODIFICATION DE MARCHÉ n°5
au marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de
SAINT-JUST SAINT-RAMBERT - Lot n°3 : Gros œuvre

Entre :

Loire Forez agglomération représentée par son Président Monsieur Christophe Bazile, autorisé par délibération en date du 17/12/2024
17 Boulevard de la Préfecture
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260217-20260217_CC_D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2026

Publication : 26/02/2026

Et

ENTREPRISE CHAZELLE
7 rue Calixte Plotton
BP 80142
42004 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Objet : Modification n°5 du marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT – Lot n°3 : Gros œuvre – Marché n°LF23/165

Article 1 : Contexte

La présente modification a pour objet d'intégrer une plus-value au marché initial. Elle est passée conformément aux articles R.2194-8 et R2194-9 du code de la commande publique (modification de faible montant), l'intégralité des modifications de marché étant d'une part, inférieure aux seuils européens et d'autre part, également inférieure au taux de 15 % du montant initial du marché.

Article 2 : Modifications introduites par la modification de marché

La présente modification de contrat a pour objet d'intégrer d'un clapet coupe-feu dans la maçonnerie, suite à la demande du contrôleur technique (dépose de plinthe et carrelage en surface, piquage du béton, coffrage, coulage béton par le dessus du clapet), pour un montant total de 2 995,00 €HT.

Le montant du lot n°3 est ainsi modifié comme suit :

	Montant en € HT
Montant initial du marché	2 226 834,72
Montant de la modification de marché n°1	0,00
Montant de la modification de marché n°2	113 070,78
Montant de la modification de marché n°3	16 633,41
Montant de la modification de marché n°4	8 915,24
Montant du marché après modification n°4	2 365 454,15
Montant de la présente modification de marché n°5	2 995,00
Montant du marché après modification n°5	2 368 449,15
Montant total des modifications	141 614,43

Le pourcentage d'augmentation par rapport au marché initial est de 6,36 %.

Article 3 : Autres modifications

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification de marché, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à _____, le

Fait à Montbrison,

Le titulaire du marché

Pour Loire Forez agglomération

MODIFICATION DU MARCHÉ n°4
au marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°7 Menuiseries extérieures

Entre :

Loire Forez agglomération représentée par son Président Monsieur Christophe Bazile, autorisé par délibération en date du 17/12/2024
17 Boulevard de la Préfecture
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260217-20260217_CC_D18-DE

Et

Accusé certifié exécutoire

DELORME BATTANDIER
16 Rue Léon Blum
07100 ANNONAY

Réception par le préfet : 23/02/2026
Publication : 26/02/2026

Objet : Modification n°4 du marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°7 Menuiseries extérieures – Marché n°LF23/169

Article 1 : Contexte

La présente modification a pour objet d'intégrer une plus-value au marché initial. Elle est passée conformément aux articles R.2194-8 et R2194-9 du code de la commande publique (modification de faible montant), l'intégralité des modifications de marché étant d'une part, inférieure aux seuils européens et d'autre part, également inférieure au taux de 15 % du montant initial du marché.

Article 2 : Modifications introduites par la modification de marché

La présente modification du marché correspond à des adaptations techniques en cours de chantier, rendues nécessaires aux vues des omissions dans le dossier de consultation des entreprises : fourniture et pose d'une gâche électrique 24V et dépose du bandeau ventouse avec pose d'un cache, et pose d'une béquille avec changement de cylindre pour un montant total de 830,00 €HT.

Le montant du lot n°7 est ainsi modifié comme suit :

	Montant en € HT
Montant initial du marché	275 440,00
Montant de la modification de marché n°1	0,00
Montant de la modification de marché n°2	7 890,00
Montant de la modification de marché n°3	17 500,00
Montant du marché après modification n°3	300 830,00
Montant de la présente modification de marché n°4	830,00
Montant du marché après modification n°4	301 660,00
Montant total des modifications	26 220,00

Le pourcentage d'augmentation par rapport au marché initial est de 9,52 %.

Article 3 : Autres modifications

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification de marché, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à _____, le _____

Fait à Montbrison,

Le titulaire du marché

Pour Loire Forez agglomération

MODIFICATION DE MARCHÉ n°3
au marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°17 : Cloisons et équipements mobiliers

Entre :

Loire Forez agglomération représentée par son Président Monsieur Christophe Bazile, autorisé par délibération en date du 17/12/2024
17 Boulevard de la Préfecture
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260217-20260217_CC_D18-DE

Et

Accusé certifié exécutoire

NAVIC
Monsieur Raphaël BOUCHUT
4 rue de la Balmette
74230 THÔNES

Réception par le préfet : 23/02/2026
Publication : 26/02/2026

Objet : Modification n°3 du marché de travaux de construction de la piscine du Petit-Bois située sur la commune de Saint-Just Saint-Rambert – Lot n°17 : Cloisons et équipements mobiliers – Marché n°LF23/178

Article 1 : Contexte

La présente modification a pour objet d'intégrer une plus-value au marché initial. Elle est passée conformément à l'article R.2194-7 du code de la commande publique (modification non substantielle) : elle ne change pas la nature globale du marché initial, ni n'en modifie son objet ou son équilibre économique, ni les conditions de la mise en concurrence initiale.

Article 2 : Modifications introduites par la modification de marché

La présente modification du marché a pour objet d'intégrer une prestation initialement non prévue mais rendue nécessaire en cours de réalisation des travaux : la fourniture d'un banc de déchaussage pour l'entrée sud des agents de l'exploitation, pour un montant de 300,00 €HT.

Le montant du lot n°17 est ainsi modifié comme suit :

	Montant en € HT
Montant initial du marché	139 798,20
Montant de la modification de marché n°1	0,00
Montant de la modification de marché n°2	20 880,00
Montant du marché après modification n°2	160 678,20
Montant de la présente modification de marché n°3	300,00
Montant du marché après modification n°3	160 978,20
Montant total des modifications	21 180,00

Le pourcentage d'augmentation par rapport au marché initial est de 15,15 %.

Article 3 : Autres modifications

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification de marché, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à _____, le

Le titulaire du marché

Fait à Montbrison,

Pour Loire Forez agglomération